



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Permis d'aménager sur un terrain situé, à l'angle des rue de Cracovie et de la Redoute à Saint-Apollinaire, partie de l'ancien site CARSAT

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARCAT

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

SCI CV ou SCCV

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

PAGAND

Pascal

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de lotissement d'une superficie de l'ordre de 1.68 ha et créant un maximum de 6 lots constructibles pour 12 800 m² de surface de plancher maximum et qui porte sur une partie du site des anciens locaux de la CARSAT abandonnés depuis plusieurs années et situé en milieu urbain inséré entre les bâtiments du Parc d'activité Cap Nord sur la commune de Saint Apollinaire.

L'emprise de l'opération est classée au PLUI HD actuel en zone constructible U (zone urbaine) à vocation de zone d'activité indice I. Elle est destinée à accueillir des activités compatibles avec le PLUI HD.

Des aménagements de voirie et de réseaux seront réalisés pour desservir l'opération depuis les rue de Cracovie et de la Redoute, notamment par des accès déjà existants.

Un découpage parcellaire sera ensuite effectué en vue de la vente des terrains aux entreprises et acquéreurs intéressés.

Les deux bâtiments existants sur le site seront soit démolis ou conservés en fonction des options retenues par les acquéreurs de lots. Dans le cas où la démolition est retenue, un permis de démolir sera déposé si nécessaire.

Le surplus de propriété au sud (environ 1.64 ha) est conservé par son propriétaire.

4.2 Objectifs du projet

Utiliser une friche d'activité pour permettre l'implantation de nouvelles activités au sein d'une zone d'activité déjà existantes, en limitant les équipements communs à créer et en exploitant les équipements existants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Réalisation de travaux de construction de la voie de desserte des lots reliant la rue de Cracovie et la rue de la Redoute.

Les lots donnant tous sur des voies publiques sous lesquelles existent tous les réseaux nécessaires, de nouveaux branchements à partir de ces réseaux et/ou réutilisation de ceux existants seront nécessaires.

Réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales sous la forme de noues et/ou bassins de rétention sera réalisée pour la voie commune. Compte tenu des valeurs de perméabilité du site de l'ordre de 10-8, d'un sous-sol argileux et donc du risque de dégradation des ouvrages liées au retrait/gonflement, l'infiltration est compromise et une rétention avec rejet vers le réseau à débit limité conforme à la réglementation en vigueur sera réalisée.

Les lots de terrains à bâtir auront la même obligation de rétention et rejet vers le réseau à débit limité.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- Vente de lots en fonction des demandes d'activités économiques, dans un souci de limitation de la consommation d'espace ;
- Construction des bâtiments et réalisation des différents aménagements nécessaires à l'activité par les futures propriétaires. Les besoins en stationnement, pour l'entreprise et les visiteurs, et d'espaces verts seront traités sur les parcelles commercialisées ;
- Gestion et entretien des équipements et d'ouvrages communs par une association syndicale (accès commun, réseaux communs éventuels, eaux pluviales, ...) ;
- Circulation de véhicules légers, camionnettes et poids lourds liés aux nouvelles activités.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager,
- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.
- Permis de construire (voir démolir) pour les projets sur les lots de terrains à bâtir.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de la zone d'activités : 1.68 hectares Dimensions du secteur aménageable : - 245 ml orienté Sud-ouest/Nord-est en longueur au maximum, - 94 ml orienté Nord-ouest/Sud-est en longueur au maximum. Hypothèse de 6 lots de terrains à bâtir pour 12 800 m ² de surface de plancher	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 36 Voie : rue de Cracovie

Lieu-dit : _____

Localité : Saint Apollinaire

Code postal : 2 1 8 5 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 5 ° 4 ' 3 8 " E Lat. : 4 7 ° 2 0 ' 3 1 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI HD Dijon métropole Zone U Zones Activités indice I

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2012 PORTANT RÉEXAMEN DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRT de la société SUPREX - Transport de matières dangereuses - Pollution des sols (3 sites à moins de 500m)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site Natura 2000. Le site le plus proche est distant de 7.8 km (directive oiseau) FR2612001 - Arrière côte de Dijon et de Beaune
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futures entreprises du lotissement auront une consommation en eau potable. La consommation sera liée aux activités exercées et n'est donc pas quantifiable à ce jour. Les nouvelles activités ne seront possibles qu'en fonction capacités d'exploitation actuelles et futures et de la ressource en eau qui seront définies par Dijon Métropole.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le maître d'ouvrage minimisera les mouvements de matériaux (calage au maximum sur le terrain naturel) et privilégiera dans la mesure du possible la réutilisation sur le site des matériaux extraits.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futures entreprises du lotissement auront une consommation en eau potable. La consommation sera liée aux activités exercées et n'est donc pas quantifiable à ce jour. Les nouvelles activités ne seront possibles qu'en fonction capacités d'exploitation actuelles et futures d'assainissement et de la ressource en eau qui seront définies par Dijon Métropole.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas la destruction de milieux naturels ou semi-naturels, seulement quelques espaces enherbés et d'arbres près des stationnements mais le PLUI HD par le coefficient d'espace vert d'au moins 10% et le CBS compensera. Ces milieux en zone d'activités et des bordées de rues présentent un intérêt limité pour la faune. Aucune continuité écologique n'est impactée. Aucune espèce remarquable n'a été identifiée sur le site. Voir les précisions en annexe 7.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site Natura 2000. Le site le plus proche est distant de 2.7 km (directive oiseau) FR2612001 - Arrière côte de Dijon et de Beaune . Le site du projet n'est pas favorable aux espèces recensées du fait de l'absence de gîte potentiel (falaises et massifs boisés) et de l'environnement urbanisé déjà source de pollution lumineuse.
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas concernée par le risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismicité - Aléa Faible Retraits et gonflements des argiles - Aléa modéré Radon - Faible
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les principaux déplacements concernent la circulation des véhicules (légers et poids lourds) mais ils ne viendront pas bouleverser le fonctionnement de la circulation de la zone économique actuelle. Le projet est desservi par des accès existants sur la rue de Cracovie et de la Redoute
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être source de bruit ponctuelle en phase travaux vis à vis des riverains . En phase d'exploitation les nuisances éventuelles dépendront des activités qui s'implanteront.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La production d'odeurs pourrait être générées par des activités de production qui s'implanteraient sur le site mais elle devront respecter les normes en vigueur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra éventuellement être une source de vibration ponctuelle en phase de travaux (compactage des matériaux,...). La nature du sous-sol n'est pas propice à la propagation des vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'éclairage et les enseignes des futures entreprises induiront des émissions lumineuses supplémentaires, qui seront limitées au strict nécessaire
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet intégré dans le tissu urbain est concerné par l'éclairage existant sur la zone économique actuelle, avec l'éclairage présent dans les rues
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collecte des eaux pluviales des voiries de l'espace commun et des lots se fait par un ou des bassins de rétention avec débits régulés
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents générés seront collectés par les réseaux publics.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nouvelles implantations généreront des eaux usées qui seront collectées par les réseaux publics.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets seront produits par les entreprises mais dans un cadre réglementaire (ramassage des déchets, filière de retraitement)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'atteinte portée, a priori sur le patrimoine architectural ou paysager. Aucun élément architectural inscrit ou classé aux monuments historiques sur la zone du projet. De même, il n'existe pas de sites archéologiques sur la zone du projet identifié par les services de l'Etat.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante en zone d'activité sur un site précédemment occupé par des bureaux et un parc de stationnement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet porte sur la requalification d'un site d'activité déjà existant.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Choix du site : position stratégique (au sein d'une zone d'activité), limitant l'étalement urbain et en exploitant les infrastructures existantes, limitation des nuisances pour les riverains, pas de rupture de continuité écologique, éloignement des sites naturels et urbains protégés/patrimoniaux, absence de covisibilité avec un site classé, absence d'impact agricole, absence de risques technologiques/inondations, risque mouvement de terrain limité et maîtrisable (aléa argiles "modéré)
- Gestion des eaux pluviales adaptée
- Maîtrise du ruissellement (via un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau)
- Limitation de l'éclairage

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous paraît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet de lotissement pour les raisons suivantes : voir annexe volontairement transmise n°1 : Précisions relatives au formulaire

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Précisions relatives au formulaire	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Extrait du règlement du PLUI HD Activités	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PAGAND

Prénom Pascal

Qualité du signataire Gérant

À DIJON

Fait le 08 / 12 / 2023


Signature du (des) demandeur(s)
SARCAT

Cédit'Pierre®
FAUCONNIER - 21000 DIJON
Avenue du Dragon - 21000 DIJON
T. 03 80 55 17 - Fax 03 80 55 14 71
Capital au capital de 870.000 €
RCS STRASBOURG 502 000 000